

M. BRUNSDEN: Je propose respectueusement que nous remettions à plus tard la lecture de l'appendice. L'exposé que nous venons d'entendre nous donne ample matière à discussion.

M. DRYSDALE: Monsieur le président, l'appendice fait partie du mémoire et je pense que nous pourrions en prendre connaissance très rapidement. Il met à jour certaines observations faites par M. Boyd. Nous ne sommes pas en mesure d'étudier le sujet avant d'avoir lu l'appendice.

Le PRÉSIDENT: Il me semble, monsieur Brunsdén, qu'il serait préférable qu'on termine la présentation du mémoire.

Appendice

1. Le présent appendice étudie certaines questions qui se sont posées récemment et qui n'ont pu être abordées dans mon mémoire.

2. Voici les sujets que je désire étudier:

- a) L'estimation des frais d'établissement des centrales d'énergie nucléaire NPD-2 et CANDU,
- b) Les frais relatifs des usines de production d'eau lourde et des usines d'enrichissement de l'uranium*,
- c) Le laboratoire canadien de plutonium et les répercussions des nouveaux cycles de production du plutonium sur la consommation de l'uranium,
- d) L'importance des difficultés qui se présentent au Royaume-Uni et aux États-Unis à l'égard de la production du beryllium et du zirconium**, et
- e) Les répercussions qui découleraient de la possibilité d'obtenir de l'hélium canadien sur les programmes entrepris par les pays non-américains de l'hémisphère occidental dans le domaine de l'aménagement des centrales nucléaires.

Estimation du coût de fabrication des réacteurs NPD-2 et CANDU

3. En ce qui concerne le tableau intitulé «estimation des frais d'établissement à l'égard du réacteur CANDU», j'aimerais attirer votre attention sur la différence considérable qui existe entre les estimations faites en 1957 et les estimations de 1960.

4. Citons maintenant un passage du témoignage présenté par M. Gray en juin dernier où il répond de la façon suivante à une question posée par M. MacLellan:

En chiffres ronds, la première centrale coûtera 80 millions de dollars, et la seconde, 60 millions, mettons. Je pense que l'Hydro-Ontario nous versera environ 60 millions de dollars, mais non le plein montant de 80 millions. En réalité, le solde de 20 millions est donc affecté à la recherche et à l'aménagement, y compris l'aménagement industriel. Toutes ces modalités seront établies dans la formule de répartition des frais.

5. Messieurs, M. Gray déclare que cette première centrale coûtera 20 millions de plus que la seconde, étant donné les frais de recherche et d'aménagement. En d'autres termes, il prétend que dès que les travaux de recherche et d'aménagement auront été effectués à l'égard de la première centrale, il sera possible de construire la seconde pour 20 millions de moins.

6. Cette affirmation semble raisonnable si on fait abstraction que le réacteur NPD-2 est un prototype inférieur du CANDU. Par conséquent, il est vraisemblable de supposer que la plus grande partie des frais de recherche

*NUCLEONICS, janvier 1958, pages 66 à 70 inclusivement.

**NUCLEONICS, avril 1961, pages 25 et 28.